

Montréal, le 25 avril 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Affaires juridiques – Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'autorisation pour des projets liés au maintien des actifs de télécommunications – Remplacement des liaisons hertziennes analogiques par des liaisons hertziennes numériques et modernisation des liaisons optiques
Dossier de la Régie : R-3883-2014

Cher confrère,

La Régie fait suite, par la présente, à la séance de travail tenu le 23 avril 2014 dans le dossier mentionné en titre et rappelle au Transporteur la liste des engagements pris à cette occasion :

Engagement 1 : Dépôt de la présentation intitulée « Investissements requis pour le maintien des actifs de télécommunication » séance de travail du 23 avril 2014;

Engagement 2 : Liste des projets concernés par les investissements se référant aux pages suivantes de la présentation :

Page 21 :	9 projets en cours au 30 avril 2013 7 projets amorcés après le 30 avril 2013
Page 30 :	5 projets en cours au 30 avril 2013 6 projets amorcés après le 30 avril 2013
Page 38 :	7 projets amorcés après le 30 avril 2013

La Régie n'a toujours pas reçu le deuxième engagement dont elle requiert le dépôt pour un traitement rapide du présent dossier. Par la même occasion, la Régie désire obtenir une échéance quant au dépôt du projet d'investissement devant faire l'objet d'un examen en phase 2 du présent dossier.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as